DEPARTEMENT DE L'ISERE COMMUNE DE LE PERCY 38930

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept, le 15 juin 2017, à 20 h30 dans la salle communale, le conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GONTARD Guillaume.

<u>Présents</u>: Guillaume GONTARD, Sabine CAMPREDON, Thierry CHASSEVENT, Thibaud BECOURT, Jean Marc TATIN, Jean Paul REYNAUD, Agnès TREGRET, Yves PERRIN

Absents excusés:

Nicole GONTARD, Laurent CLARET, Claude BRONNER,

Date de la convocation: 09 juin 2017,

Secrétaire de séance : Sabine CAMPREDON

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 mai 2017. Approuvé à l'unanimité.

-oOo-

> Présentation de l'œuvre réalisée par Yves PERRIN pour la nouvelle Mairie:

Yves Perrin présente l'œuvre qu'il a réalisé pour la nouvelle salle du conseil municipal.

Il s'agit d'un grand tableau très coloré avec pour thème la liberté.

Une présentation est faite au conseil municipal. Le tableau sera accroché dans la salle du conseil et sera dévoilé lors de l'inauguration.

Le conseil municipal remercie vivement Yves Perrin pour ce magnifique travail.

Comme convenu la commune dédommagera Yves Perrin des fournitures utilisées.

-oOo-

> Délibération modificative

Attribution de compensation d'investissement : (Haut Débit – Cdct) :

- Il est nécessaire de prendre une délibération modificative pour l'attribution de compensation en investissement à la communauté de communes concernant la mise en place du très haut débit (1 444€).
- Cette attribution (1 444€) était prévue en fonctionnement lors du vote du budget et doit désormais apparaître en investissement. Il convient de créer un nouveau compte en investissement.

Adopté à l'unanimité.

> REFUGE D'ESPARRON:

- Transfert de la convention d'utilisation de l'Association Equipage à Laurence CASSARE (Bail commercial)

Une convention de mise à disposition avait été signée avec l'association Equipage pour l'utilisation et la gestion du refuge d'Esparron. Laurence Cassare de l'association équipage s'occupait personnellement du fonctionnement.

L'association ne souhaite plus porter cette convention et a envoyé une lettre de résiliation. Cela ne correspond plus aux actions de l'association.

Laurence Cassare souhaite reprendre la gestion du refuge en nom propre et souhaite développer l'accueil notamment en proposant des demi-pensions.

Elle vient de se déclarer en tant qu'accueil paysan.

Pour exercer son activité elle a besoin d'un bail commercial.

Il est proposé de signer avec Laurence CASSARE un bail commercial pour la gestion du refuge d'Esparron.

L'entretien à la charge de l'exploitant (nettoyage, débroussaillage, fauchage des parcelles,...) sera particulièrement précisé.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à rédiger et signer un bail commercial de 3 ans avec Madame Laurence CASSARE. Montant de la location : 750€HT/an.

- Demande de subventions : réfection de couverture et porche :

Il est nécessaire de reprendre la couverture en ardoise et de conforter le porche d'accès à la grange. Des devis ont été demandés : reprise ardoises, chéneaux, descente + travaux de maçonnerie du porche. Travaux de couverture : 3 800,00€HT Travaux maçonnerie : 1 650,00€HT

Total: 5 450,00€HT

Le conseil municipal, après délibération, autorise M. Le Maire à déposer un dossier de demande de subventions pour un montant de travaux de 5 450,00€HT au Conseil Départemental au taux le plus avantageux.

-oOo-

> Création d'une régie communale pour gestion des Gîtes.

Suite aux différentes réunions et à la décision lors du dernier conseil municipal de gérer les futurs gîtes au niveau communal il est nécessaire de créer une régie communale.

Cette régie permettra de d'encaisser les facturations liées aux location des gites. Un régisseur devra être nommé. Il s'agira de la personne recrutée pour la gestion des gîtes.

Il n'est pas nécessaire de créer un budget annexe. Une sous section sera créée. Un rdv va être pris avec Mme. Rey Trésorière pour préciser ces points.

Les tarifs des prestations seront pris par arrêté. Ils seront validés lors du prochain conseil.

Il est également prévu d'acheter du matériel pour le fonctionnement des gîtes : lits, linge, accessoires.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à prendre les arrêtés pour la création d'une régie communale de gestion des gîtes.

Il autorise également l'achat de matériel pour l'équipement des gîtes.

> Validation de la convention avec l'association *Lis la Lune* (ludothèque)

Suite au dernier conseil une nouvelle rencontre a eu lieu avec l'association LIS LA LUNE. La proposition de mise à disposition de l'ancien bureau de l'AFR et utilisation de la salle voûtée en échange d'une participation aux frais de 400€ et du nettoyage des locaux une fois par semaine a été acceptée par l'association. Elle animera également la ludothèque le mercredi à la médiathèque.

Il sera proposé de nouveaux locaux pour l'association les Nouvelles du Pays.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le maire à signer une convention de mise à disposition avec l'association LIS LA LUNE aux conditions décrites ci-dessus.

-oOo-

> Projet de modification du regroupement pédagogique intercommunal :

- Monsieur le Maire explique la problématique actuelle autour des écoles sur le Sud Trieves et la modification possible du regroupement pédagogique.

Plusieurs écoles sur le Trieves sont menacées de fermetures (Tréminis, Saint-Jean d'Hérans) et une réflexion sur l'organisation des regroupements pédagogiques est en cours.

Le but étant de trouver des solutions sur le long terme sans impacter le bien être de l'enfant (temps de trajet, cantine, péri-scolaire,...) et sans mettre en péril d'autres écoles.

Il a été décidé de créer un groupe de travail sur les 6 communes du Sud Trieves (Tréminis, Prebois, Lalley, Saint-Maurice, Monestier du Percy et le Percy) composé d'un parent, d'un élu et d'un habitant.

Ce groupe de travail réfléchît à des solutions et soumettra des scénarii qui seront présentés à la communauté de communes et aux habitants de chaque commune.

La communauté de communes n'a pas souhaité participer à cette réflexion ce qui est très regrettable puisque la compétence école lui revient. Elle donnera son avis sur les scénarii établis.

Suite à ces éléments, il est décidé d'organiser une réunion publique le 30 juin prochain. Il est important que les parents et l'ensemble des habitants soient informés et écoutés. Lors de cette réunion publique un point sera fait sur les discussions avec Monestier du Percy et la dernière délibération prise engageant une réflexion sur le mutualisation des moyens et l'idée de commune nouvelle.

INFORMATIONS DIVERSES

- Loups:

Une réunion à l'initiative des éleveurs a eu lieu au Percy le 05 juin dernier.

Il a été décidé d'organiser une manifestation qui aura lieu à l'embranchement du Percy sur la RD 1075 le 08 juillet. Le but est d'alerter le plus grand nombre sur la problématique du Loup et inciter l'état à réagir vite.

Une motion a été prise en conseil communautaire.

- Aménagement RD 1075:

Une réunion a eu lieu sur les projets d'amélioration de la RD1075. Thierry Chassevent était présent. Deux secteurs sont concernés sur la commune avec un secteur qui paraît difficile (PONT DES BLANCS-CASSEYRE- AIRE DE REPOS). Beaucoup de sorties et problème de sécurité. Les services du Département vont étudier chaque point et un retour sera fait.

- Piste Chabulières/forêt communale de Clelles :

Une réunion avec l'ONF et la commune de Clelles va être demandé au sujet du projet de piste forestière entre Chabulières et Clelles.

Une inquiétude demeure sur l'embranchement à Chabulières et sur les travaux envisagés.

- Enfouissement des poubelles:

Les travaux ont débutés. Un point sera prévu à côté de la bascule pour le secteur des Blancs. Pour l'instant aucun accord n'a été trouvé avec la SNCF pour le parking de la gare.

- Réunion avec associations pour utilisations de locaux:

Une réunion avec les nouvelles du Pays, l'écran vagabond, l'AGV, les centrales villageoise pour mutualiser un bureau au dessus de la nouvelle mairie est prévue le 30 juin à 15h00

- Rencontre avec la commune nouvelle de Châtel en Trieves:

Les personnes présentes font un retour sur la rencontre entre les élus des communes de Monestier du Percy/Le Percy et Châtel en Trieves.

- Branchement eau maison au Blancs:

Lors du branchement d'eau d'une nouvelle construction au Blancs, l'entreprise est passée dans une parcelle privée. En accord avec le propriétaire une proposition d'achat ou de servitude sera proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H55 PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 30 JUIN A 08H00